



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE

PM

Préavis n° 46
18 novembre 2005

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 2ème série de compléments au budget 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES

Budget 2005 Créd. Compl.

1. ADMINISTRATION GENERALE

101.3175	<u>Crédits compétence Municipalité</u>	78'000
	Aide à la conception d'un livre édité à l'occasion du 40 ^{ème} anniversaire du Gymnase du soir (décision municipale du 26.05.05)	2'000
	Aide à l'organisation du championnat suisse de tir à l'arc à Yverdon-les-Bains (décision municipale du 09.06.2005)	2'000
	Aide aux victimes des catastrophes naturelles au Cachemire et en Amérique centrale (décision municipale du 20.10.2005)	5'000
	Aide à l'organisation de la finale romande de la « FIRST LEGO League » (décision municipale du 20.10.2005)	3'000

	Initiative des villes en matière de politique sociale, repas offerts aux participants (décision municipale du 25.11.2004)		2'700
101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u> Affaire « Jules César », honoraires d'avocat (décision municipale du 03.11.2005)	58'000	26'500
	Audit du Service des Energies (décision municipale du 17.11.2005)		12'000
	Litige avec un collaborateur (décision municipale du 17.11.2005)		10'100
101.3650	<u>Aides aux sociétés</u> Erreur dans la transcription du budget OSI (fr. 860.- au lieu de fr. 12'573.-) (décision municipale du 24.02.2005)	143'000	11'700
110.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Achat d'un PC portable et d'une armoire pour les dossiers de naturalisation (décision municipale du 06.10.2005)	1'000	4'000
130.3091	<u>Frais de formation</u> Diverses formations non prévues au budget (décision municipale du 17.11.2005)	60'000	10'000

2. FINANCES

190.3185	<u>Prestations de services</u> Mandats externes pour réaliser une étude sur le renouvellement du central téléphonique (décision municipale du 16.06.2005)	66'900	15'000
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

3. URBANISME ET BATIMENTS

341.3185	<u>Etudes techniques</u> Inspection générale des bâtiments communaux sur le plan de la sécurité (décision municipale du 09.06.2005)	0	40'000
344.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Sous-Bois 19-23, rénovation d'appartements suite à des mutations	184'000	

	(décision municipale du 28.07.2005)		40'000
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Ancienne-Poste 4, remplacement éléments déshumidificateur fond ancien (décision municipale du 27.10.2005)	179'500	2'100
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Hôtel de Ville, complément détection local des serveurs (décision municipale du 07.09.2005)	432'250	2'200
	Hôtel de Ville, équipement des bureaux Urvat (décision municipale du 07.09.2005)		2'700
	Guérite CFF, déplacement et remise en état (décision municipale du 25.08.2005)		12'800
	Anciennes Casernes, travaux d'aménagement pour les locaux du Conservatoire de Musique (décision municipale du 27.10.2005)		20'000
	Serres et Jardins, remplacement du brûleur du chauffage (décision municipale du 25.08.2005)		8'500
355.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u> Collège Léon-Michaud, démolition et évacuation de la marquise (décision municipale du 11.08.2005)	375'700	35'000

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

431.3142.01	<u>Entretien réseau routier</u> Giratoire provisoire route de Lausanne (décision municipale du 10.11.2005)	339'000	30'000
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	--------

5. ECOLES ET CULTURE

150.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Achat d'un bureau pour la secrétaire des Affaires Culturelles (décision municipale du 28.04.2005)	1'000	2'100
152.3653.08	<u>Subventions culturelles</u>	35'000	

	Participation à la réalisation de l'ouvrage transfrontalier « Mots d'Antan » (décision municipale du 17.03.2005)		22'500
154.3012	<u>Salaires personnel auxiliaire</u> Aide suppl. démontage expositions (décision municipale du 10.11.2005)	32'000	6'000
154.3901	<u>Charges sociales</u> Aide suppl. démontage expositions (décision municipale du 10.11.2005)	30'200	600
523.3112	<u>Achats mobilier scolaire</u> Achat de matériel suite à un vol (décision municipale du 08.09.2005)	28'000	4'900
526.3112	<u>Achats de mobilier</u> Réparation anneaux salle de la Marive (décision municipale du 10.11.2005)	34'800	3'000

6. POLICE ET SPORTS

170.3653	<u>Aides aux sociétés sportives</u> Subside à FSG Yverdon-Ancienne, remplacement matériel (décision municipale du 06.10.2005)	317'850	2'000
436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Seuils modérateurs au quartier des Isles, signalisation et marquages (décision municipale du 20.01.2005)	195'000	32'200
601.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Remplacement de la machine à affranchir pour répondre aux nouvelles prescriptions (décision municipale du 27.10.2005)	500	3'100
611.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Matériel et équipement pour le nouveau local de la fourrière « vélos » (décision municipale du 03.11.2005)	3'000	10'300
615.3012	<u>Salaires du personnel occasionnel</u> Transfert budget sur compte 616.3011, surveillance parcs à vélos (décision municipale du 23.06.2005)	47'500	- 22'500

616.3011	<u>Traitements</u>	300'400	
	Transfert budget du compte 615.3012, surveillance parcs à vélos (décision municipale du 23.06.2005)		22'500
	surveillance parcs à vélos (décision municipale du 23.06.2005)		4'400
616.3901	<u>Charges sociales</u>	84'500	
	Surveillance parcs à vélos (décision municipale du 23.06.2005)		1'300
650.3012	<u>Salaires du personnel occasionnel</u>	0	
	Engagement temps partiel pour facturation (décision municipale du 08.09.2005)		6'600
650.3901	<u>Charges sociales</u>	87'000	
	Engagement à temps partiel pour facturation (décision municipale du 08.09.2005)		700
660.3141	<u>Entretien</u>	5'000	
	Douches supplémentaires poste sanitaire de secours les Moulins (décision municipale du 21.04.2005)		1'800

7. AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

700.3111	<u>Achats machines et mobilier</u>	1'800	
	Remplacement de la machine à affranchir pour répondre aux nouvelles prescriptions (décision municipale du 27.10.2005)		3'100
710.3655.01	<u>Assoc. Tom Pouce / Oasis</u>	900'000	
	Subvention communale extraordinaire (décision CC 06.10.2005)		390'000
710.3655.10	<u>ARFEY</u>	140'000	
	Reprise du personnel de l'ARFEY par la commune (décision municipale du 14.04.2005)		-70'000
715.3011	<u>Traitements</u>	0	
	Reprise du personnel de l'ARFEY par la commune (décision municipale du 14.04.2005)		46'900
715.3012	<u>Salaires personnel occasionnel</u>	0	
	Reprise du personnel de l'ARFEY par la		

	commune (décision municipale du 14.04.2005)		23'800
715.3901	<u>Charges sociales</u> Reprise du personnel de l'ARFEY par la commune (décision municipale du 14.04.2005)	0	16'400
8. SERVICES DES ENERGIES			
801.3170	<u>Frais de réceptions et manifestations</u> Décoration lumineuse sapin de Noël (décision municipale du 27.10.2005)	43'000	7'000
831.3114	<u>Achats de machines et d'outillages</u> Remplacement du treuil à câble (décision municipale du 10.11.2005)	0	48'000
Total des charges			864'000

REVENUS

7. AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

715.4659	<u>Contribution de l'ARFEY</u> Reprise du personnel de l'ARFEY par la commune (décision municipale du 14.04.2005)	0	17'100
Total des revenus			17'100

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2005 représentant au total une augmentation de charges de fr. 864'000.- et une augmentation des revenus de fr. 17'100.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Déficit prévu au budget 2005	1'668'300
+ augmentation des charges 1 ^{ère} série	406'300
- augmentation des revenus 1 ^{ère} série	-63'300

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	89'000	
2. Finances	15'000	
3. Bâtiments et urbanisme	163'300	
4. Travaux et environnement	30'000	
5. Ecoles et culture	39'100	
6. Police et sports	62'400	
7. Affaires sociales et Jeunesse	410'200	17'100
8. Service des Energies	<u>55'000</u>	
Charges supplémentaires	864'000	864'000
Revenus supplémentaires		17'100 <u>-17'100</u>
Déficit selon budget et crédits complémentaires		2'858'200

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : M. R. Jaquier